Chambre de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 5 MAI 1891.

Excursion à Baton Rouge.

L'Excursion à Baton Rouge, donnée dimanche dernier par le "*New Orleans City Protective Benevolent Association*" a été un succès sur toute la ligne. Le Comité qui avait organisé cette intéressante partie, a le droit d'être fier de la façon dont les choses se sont passées et de la chaude réponse faite à son appel.

Le temps aussi avait voulu être propice; une journée splendide semblait faire fête aux excursionistes. On peut dire qu'ils sont arrivés en force à Baton Rouge, en véritable légion. Mais légion toute pacifique, dont allègre, celle là, et qui amenait la note gaie à la présente capitale de la Louisiane, d'un aspect quelque peu austère le dimanche.

Donc convoi plein dans toute sa longueur, bien avant l'heure du départ de la Nouvelle-Orléans, 8 heures du matin, et comme pour mieux garantir, mieux imposer l'ordre, grand nombre de femmes et d'enfants.

Rarement réussite fut aussi complète, et vous pourrez vous former une idée de la foule qui était là quand nous vous aurons dit qu'une des personnes élucidées ayant à cette excursion, a vendu, à elle seule, 251 tickets.

Citez-nous, si vous le pouvez, plus brillant résultat. Ce vaillant, ce très habile placeur est M. C. H. Jumonville, membre d'une famille louisianaise, où de vieille et bonne roche, vous le savez. Du reste, ce zèle heureux a été reconnu par un prix que lui décernera le "*New Orleans City Protective Benevolent Association*"; il a été largement mérité, convenez en.

Nous n'aurions rendu qu'une justice partielle, si nous nous contentions de parler de ce succès sous le seul rapport du nombre. Notre devoir est aussi de reconnaître, de dire que, malgré l'énorme affluence, un ordre irréprochable a présidé toute la durée du voyage—aller et retour—et que rien du confort possible n'a manqué aux voyageurs.

On est arrivé au lieu de destination à l'heure strictement réglementaire; il en est été de même, pour le retour, si un bris de roue n'avait nécessité une halte de près de deux heures. N'importe, les excursionnistes étaient en belle humeur et le temps n'a pas paru long.

A Baton-Rouge tout ce monde s'est éparpillé sur divers points, afin de visiter ce qu'il y a dans cette localité; les visites achevées, on s'est répandu dans les restaurants et hôtels, afin d'obéir à un appétit qui vite revenu malgré le copieux lunch pris en route par beaucoup de touristes.

Il en va toujours ainsi; c'est un puissant apéritif que cette locomotion, ce roulement durant quatre heures; nous vous en parlons avec connaissance de cause, *ab imo*. On consomme au départ, on consomme sur la route, on reconsomme à l'arrivée; et à peine la traite du retour a-t-elle recommencé que l'estomac réclame ses droits. Et il parle si impérieusement qu'il faut bien se rendre. Aussi presque tous se rendaient-ils à ce despote dont on subit si volontiers la loi.

Donc excellente journée pour tous et profit notable, nous l'espérons bien, pour le "*New Orleans City Protective Benevolent Association.*" Ce début l'encouragera sans doute à d'autres tournées de ce genre.

Encore tous nos remerciements à la Société pour sa très courtoise invitation et ses bonnes attentions.

Ses officiers sont comme suit: MM. Henry Maignan, président; H. W. Conturié, 1er vice-président; H. N. Boudousquié, 2d vice-président; C. E. G. Le Breton, secrétaire aux archives; J. C. Cullen, secrétaire aux finances; J. B. Bayard, trésorier; A. Demarest, collecteur.

Mme Kinen.

Dans le numéro de dimanche dernier nous avons publié un article intitulé: *Une artiste louisianaise.* Bien des coquilles s'y sont glissées, qui en rendent inintelligible une certaine partie que nous reproduisons, telle qu'elle aurait du paraître:

Artiste, nous disons bien, car quoique Mme Kinen, fille de M. Allain Eustis, ne se fasse entendre que comme simple amateur, comme dilettante, elle a superbement servi la nature qui lui donna une organisation vive, opulente et depuis plusieurs années déjà elle est en possession d'un grand talent qui lui aurait immédiatement conquis une situation des plus élevées dans le monde artistique.

"Plus d'une fois nous avons eu la bonne fortune de nous faire ici l'écho des succès éclatants obtenus par la jeune femme dans les salons les plus distingués de Paris, ceux où l'on se montre le plus difficile sur les exécutions musicales. Nous avons reproduit des appréciations empruntées à des feuilles parisiennes autorisées, des opinions formulées à son endroit par des juges avec lesquels il faut compter, nous avons dit enfin l'admiration — c'est le mot—qu'en avait Aiboni, un type de beauté d'organe, l'une des plus réelles célébrités de notre époque.

"Aiboni, le contralto véritable, avec toute sa puissance de timbre, ses notes graves, profondes, arrivant à l'extrême limite de cette voix et l'ornementant d'une souplesse, d'une légèreté sans égale; l'idéal, en un mot, de ce contralto, un instrument qui semble se perdre, et que, complaisance ou plutôt nécessité, il est convenu de retrouver dans le mezzo soprano, cette monnaie courante.

"On le comprend de reste, des éloges, non point banals, mais accentués, mais émotivés, venant d'aussi radieuse sommité, sont vraies lettres de noblesse.

"Ce nom de Mme Kinen, dont le mari est aussi un excellant musicien, paraît-il, acquiert chaque jour de l'éclat, même au milieu de ce foyer si lumineux: Paris. Passionnée de la musique, elle poursuit ses études, elle satisfait à ses goûts, sous l'influence du milieu où elle vit et surtout sous l'égide féconde de la cantatrice dont le talent anoblit mieux encore celui dont elle porte le nom: le comte Pepoli."

Le comité d'organisation était composé comme suit: MM. Ben P. Tiller, chairman; C. E. G. Lebreton; P. Savoye; J. B. Bayard; Henri Maignan; A. Demarest; H. N. Boudousquié; P. Zimmermann; M. J. Joyce.

LECTURE. — Mlle Marie Augustin a achevé hier la lecture d'un roman qu'elle vient d'écrire et dont nous avons déjà parlé ici. *Il est* difficile, sinon impossible, de juger ainsi une œuvre, après pareille lecture, lecture faite forcément à la hâte, le plus souvent du moins; et sans que l'auteur puisse insister sur les détails, comme il le voudrait.

Quoi qu'il en soit, on a écouté Mlle Marie Augustin avec beaucoup d'intérêt; elle a reçu bien des félicitations de son intelligent auditoire de dames et de jeunes filles.

Quant aux hommes, nous étions là trois, si nous comptons bien, et de ce trio il ne peut être question en présence d'aussi aimable majorité.

—M. Lefarge vient d'être rengagé, à de brillantes conditions, au Théâtre de la Monnaie, Bruxelles, pour la saison 1891-1892.

CORRECTION—Dans les lignes publiées par nous avant-hier, au sujet de M. Paulin, le nouveau ténor engagé par M. Maugé, on lit: "Conséquemment j'attendais l'artiste dans *les Huguenots*. Je n'ai point attendu sous l'orme, ce sans aborder les détails de cette agréable *voix*, je me résume en vous avouant que j'en suis revenu émerveillé."

Au lieu de: *voix*, lisez: *soirée*.

Un fait assez remarquable, les quatre chanteurs qui sont actuellement chargés du répertoire à Covent Garden, Londres, sont quatre américains des Etats-Unis: Miles Emma Tames, Sybil Sanderson, Zelie de Lussan et Mme Albani.

NEW-SOUTH
BUILDING AND LOAN
ASSOCIATION,
46 rue du Camp, coin Gravier.
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Capital autorisé.....$50,000.00
Actions.....$100 chacune

CONSEIL DE DIRECTION:
Henry Gardes...Président American Nat. Bank
George R. Preston...Président Hibernia Nat. Bank
Stanley O. Thomas...Président Citizens Bank of La.
Jos. A. Shakspeare.....Maire de la Nlle-Orléans
Henry Ginder.....A. B. Griswold & Co.
Jas. S. Richardson.....Richardson & May
Jules A. Blanc.....Capitaliste
J. M. Lewis, Talladega, Ala.....Capitaliste
John Hanson Kennard.....Avocat

Une association parfaitement administrés et progressant; qui offre des avantages sans égaux aux capitalistes qui veulent économiser leur argent en le plaçant pour qu'il fructifie; association faisant aussi des prêts à des taux très réduits et à des conditions libérales pour l'acquit de ceux-ci en des paiements mensuels.

Pour de plus amples informations, s'adresser par lettre ou en personne au bureau de l'association ci-dessus indiquée.

OU PLAN EST
Le meilleur pour l'emprunteur:
Le meilleur pour celui qui veut faire un placement
Le plus économique
Le plus sûr
1-mm—1 an

La meilleure de toutes les premières mottes—Dans presque tous les cas, elle est supérieure aux meilleures premières mottes de toutes les autres.

Royal Baking Powder
ABSOLUMENT PUR.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 5 mai 1891.—Indications pour la Louisiane: Beau temps, à part de quelques averses sur la côte; température stationnaire; vents variables.

Température du 4 mai 1891.
Thermomètre de E. & L. CLAUDE, Opticiens, No 142 rue du Canal.

Entre Carondelet et Baronne.	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin.....	76	24
Midi.....	88	31
3 P.M.....	86	30
6 P.M.....	82	28

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Delmar D. Delcaul à Mme E. Mascaro.
Henry Buck à Mlle Lena Drummerhof.
Henry L. Standley à Mlle Ester Monnot.
Chas. W. Thomas à Mme A. Falconcher.
Jas. Bulger à Mme Anna Merrill.
Wm Washington à Mlle Ida Mitchell.
John Short à Mlle Jennie McGinn.

Naissances.

Mme John Modenbach, un garçon.
Mme Frederick Junker, un garçon.
Mme Daniel McC. French, un garçon.
Mme Gustave A. V. Roman, une fille.
Mme Philip Hanbert, une fille.
Mme W. Roach, une fille.
Mme Harry Fee, une fille.

Décès.

Mme Veuve Julia Ruber, 61 ans, rue Live Oak.
Ellen F. Sullivan, 20 mois, 42 rue Elmire.
Louisa Dunklus, 53 ans, 160 rue Cypress.
Charles Glasse, 10 mois, 350 rue Melpomène.
Mme Veuve Ann Calahan, 80 ans, 960 rue Magazine.
Henry Jourdan, 4 mois, rue du Camp, près Calliope.
John Wiley, 66 ans, coin des rues Elmire et Peter.
Solena Matthews, 14 jours, rue Remparts, près Ollo.
Mary A. Jones, 64 ans, 38 rue Marais.
Francis Young, 13 ans, 371 rue Première.
Jennie S. Ellis, 22 ans, 182 rue Trotsidne.
Mme O. A. Jones, 42 ans, 457 rue du Canal.
August F. Monnier, 9 mois, 324 rue Ste-Anne.
Nancy Washington, 75 ans, 130 rue Toulouse.
H. V. Schmidt, 4 ans, coin des rues Port et Dauphine.
Jacob Orth, 15 ans, 75 rue nord Peters.
Mme L. C. Duncan, 46 ans, 1515 rue Tchoupitoulas.
Albert D. Aquin, 53 ans, 11 rue Palmyre.

Cour de Circuit.—Frank T. Capps contre la Louisville-Nashville R. R. Co. pour $5,846 86.

Simeon Lancede contre Cameron J. Castles, en $10,000 de dommages.

Cour d'Appel.—Lacaze contre Priestley. Jugement amendé.

Succession Sol. Levy. Jugement renversé.

Martin Voorhees et S. L. James contre W. J. Comerford.

L'injonction demandée est perpétuée.

Succession Fred. Gast. Jugement confirmé.

Geo. Z. Zenon contre la Pullman Car Co. Jugement confirmé.

John L. Byrne & Cie. contre Mme M. Zoringer. Jugement confirmé.

L. H. Fernandez contre Peter Smith. Rejet de la demande d'appel.

Union Homestead Association contre Andrew Henderson. Jugement confirmé.

Jos. M. Bilgery contre J. N. Hardy, trésorier de la ville. Jugement confirmé.

Merchants' Mutual Insurance Company contre R. M. Ong. Jugement confirmé.

Cour Civile de District. — Union Homestead Association contre David, Simon, pour $500.

Cour Criminelle. — Section B.—PETIT JURY.

Geo. J. Antz,	Wm Green,
Henry E. Ikata,	Walter Hare,
Albert Baldwin, Jr.,	Isaac W. Herman, Jr.,
F. Broquière,	Edward Irwin,
Albert Cammack,	Léopold Keiffer,
E. Coran Livermore,	Peter Kilian,
Edw. Del Corral,	P. A. Labauve,
A. V. Dureau,	Hyppolite Latour,
Chas. J. Ehren,	E. Langsdorff
E. G. Fenner,	Théophile Latour.
Horace Fletcher,	Louis Lederle,
John Garic,	Alfred Langenbuhl,
Mathew Gardner,	Paul Lucy,
Maurice Garvey.	Marcelin McCauley,
Walter W. Grant,	Joseph Maes,
Wm. Hugh Given,	John Magee,
D. Glover,	Eugene Maitre,
Jos. M. Gore,	A. Marquese,
Alf. P. Martinez,	Wm G. Murtagh,
Jos. Peralta,	John Peralta,
Theo. Perovich,	A. Peyroux,
Geo. F. R. Pfeiffin,	Geo. E. Pollock,
Edw. T. Penraine,	J. W. Quagle,
Fred. Reich,	H. D. Sandler,
Theo. Rankhaw,	John T. Rahparer,
Thos Steen,	S. H. Stein,
F. G. Roman,	Lessepa Story,
G. W. Reed,	J. W. Taylor,
Geo Sarpy,	E. H. Wahl,
A. E. Upland,	Watson Washburn,
Hammond Ward,	Geo Wiedemann.
Chas F. Weser,	Fred. W. Wing.
	August Zetzman.

Club de la Démocratie Française.—Election des officiers. Il y a eu hier soir, au Club de la Démocratie Française, une assemblée solennelle, en vue de procéder au renouvellement annuel du Bureau.

Voici la liste des nouveaux officiers, presque tous les mêmes que l'an dernier; ce qui fait l'éloge de l'ancienne Direction:

Président, S. Vidalat; 1er vice-président, E. Pons; 2e vice-président, J. Duffourg; secrétaire J. A. Buisson; assistant-secrétaire, S. Léonard; trésorier, E. C. Chauvière; secrétaire aux finances, G. Labarraque.

Comité de direction du *Franco-Louisianais*.—Hón. John Larrieu, Dr Berjot, Hy. Chapella, Gus. Pitot, Hon. F. Dreyfous, J. A. Briengue, E. Antoine.

La location des quais.— Les offres faites pour la location des quais ont été déachetées hier par le contrôleur et seront soumises ce soir à l'approbation du Conseil.

Les offres sont les suivantes: Jhon Cassard, $381,000; Sam. Broox, $268,250; F. Barker, $251,000; Chas K. Jardean et Cie, $465,000; Jos H. Clark et Cie, $425,280; Geo W. Klynn, $300,000; James Sivoney et Cie $75,250.

Chaque offre doit être accompagnée d'un chèque de $35,000 comme cautionnement.

Steamer la Touraine.— La compagnie générale transatlantique française vient d'ajouter un magnifique steamer à sa flotte. Nous voulons parler de la *Touraine*, qui quittera le Havre le 20 juin et partira de New-York pour son premier voyage, le 4 juillet. La *Touraine* est un des plus beaux vapeur qui aient jamais été construit en France.

Baie St-Louis.—La fabrique de glace qui vient d'être installée à la Baie St-Louis fonctionne déjà. Il y a été fabriqué de la glace depuis la semaine dernière et il en sera fourni à tous les consommateurs. La fabrique pourra également, nous assure-t-on, approvisionner la Passe Christian et peut-être Biloxi.

Feu le feld-maréchal Von Moltke.— Il sera célébré demain mercredi, 6 mai, à 7 h. 30 du soir au théâtre St-Charles, un service en mémoire de feu le feld-maréchal Von Moltke. Tous nos remerciements au comité qui nous a gracieusement adressé une invitation.

Célébration par les diverses associations.—Un banquet de 150 couverts attendait dimanche soir, à la salle de l'Etoile Polaire, les membres de la Batterie Guibat, à leur retour de leur parade dont l'objet était la célébration de l'anniversaire de cette société dont le président M. Bussière Rouen occupait la place d'honneur.

Les officiers de cette association sont: B. Rouen, président; J. F. Meunier, vice-président; L. S. Boisdoré, secrétaire aux minutes; E. Rivet, trésorier; Henry J. Prados, G. L. Bordousquié, R. Musso, J. W. Correjolles, P. Frigerio, George Durel, Alfred Bertus, directeurs; Drs M. E. Hincks et A. Rocquet, médecins.

P. S.—C'était dimanche le huitième anniversaire de la Young Men's Mutual B. A. qui a été célébré comme de coutume par les membres de cette association, par une parade suivie d'un banquet qui a été servi au restaurant Meyer.

Plusieurs associations avaient envoyé des délégués dont la présence a contribué encore à faire de cette célébration une joyeuse réunion.

Le comité d'organisation se composait de MM. Louis J. Huber, J. H. Schomaker, L. J. Pittman, Wm. Murray, John Bartley, L. C. Hauth, Geo. B. Smart et N. Fitzgerald.

Les officiers de cette association, qui compte plus de 250 membres, sont: T. H. Crawford, président; G. B. Smart, vice-président; J. H. Schomaker, second vice-président; L. J. Huber, secrétaire aux archives; J. H. Schaan, secrétaire aux finances; M. A. Allen, trésorier, et James Coughlin, Jr., garden.

Batterie Guibet—Association de Bienfaisance—Dévouement universaire.— Il n'est forme, depuis une dixaine d'années, au nom de la célèbre Batterie Guibet, une société de bienfaisance qui porte son nom, et qui est composée de l'élite de la société néo-orléanaise.

Cette association célébrait, dimanche dernier, le dixième anniversaire de sa fondation, et elle le célébrait avec un éclat qui prouve qu'il existe, parmi ses membres, autant de générosité que d'entente et de fraternité.

L'organisation, forte de 150 membres, s'est réunie vers 9 heures de l'après-midi, au No 275 de la rue Dauphine, le local ordinaire de ses séances; puis, sous la direction du grand marshall, P. O. Guérin, entouré de ses aides, Geo. Schwartz, Alph. Genitoen, E. Morot, V. Le Beau, A. Bosca, C. J. Michel, Dr. J. M. Elliott, Henry Rocca et F. Vicens, elle a paradé dans les principales rues de la ville. Elle s'est rendu ensuite à la salle de l'Etoile Polaire, où l'attendait un splendide repas préparé par l'illustre Bernard Cazères, le seul organisateur possible des mets de ce genre. Nous n'avons pas à faire l'éloge du menu de ce banquet; il est dans la bouche de tous ceux qui ont eu le plaisir de la déguster.

Nous ne ferons pas, non plus, l'éloge de la Batterie Gauber, formée, jadis, de ce qui restait des différents corps de l'Artillerie légère de la Louisiane. On sait quelle part active, prépondérante, elle a joué dans la journée du 14 Septembre, d'où date l'affranchissement de notre Etat, livré jusque-là aux déprédations des carpet-baggers.

Il y a dix ans seulement, que les survivants de cette batterie se sont constitués en société de bienfaisance et ont admis parmi eux de nouveaux membres.

Le banquet de dimanche était présidé tout naturellement par le président de l'association, M. Bussière Rouen, qui apporte dans l'exercice de ses fonctions, le tact et l'autorité que chacun se plaît à lui reconnaître.

Après une courte allocution dans laquelle il a fait en fort bons termes l'historique de l'association et a porté un toast aux différentes sociétés de Bienfaisance de la ville, il a donné la parole à M. E. J. Méral, chargé de répondre à ce toast, au nom de ces différentes organisations.

Nous avons aperçu à la table d'honneur plusieurs représentants de la Presse louisianaise, entr'autres le général Jastremski qui a pris, en effet, la parole au nom de la Presse de l'Etat dont il est le président.

Voici les noms des principaux membres de l'Association: Président, M. Bussière Rouen; vice-président, M. J. F. Meunier; secrétaire aux archives, M. L. S. Boisdoré; secrétaire aux finances, M. L. Alexy; trésorier, M. R. Rivet.

Directeurs—MM. Henri S. Prados, C. L. Boudousquié, R. Musso, J. W. Correjolles, P. Frigerio, Geo. Durel, Alf. Bertus; médecins, les Drs MM. M. E. Hincks et A. Rocquet.

En somme, fête aussi cordiale que brillante, et dont se souviendront longtemps les invités.

La Chapelle de l'orphelinat Ste-Marie.—Dimanche dans l'après-midi, a lieu la pose de la pierre angulaire de la Chapelle de l'orphelinat Ste-Marie, coin Chartres et France, a été l'occasion d'une grande cérémonie à laquelle ont assisté plusieurs associations de bienfaisance dont le cortège, formé rue Eughien près Dauphine a défilé dans l'ordre Suivant:

Peter Ellzardi, grand marshall, et ses aides: Hugh McManus, Hon. O. P. Droils, James Connors, A. J. Whalen, N. J. Long, Jas. Shoen, H. Cain, G. H. Bucker, T. Cary, John Everett, Colonel William H. Byrnes, John Condron, John F. Markey, George W. Young, Joseph Purcell, M. J. Long, John T. Gibbons, W. T. Byrnes et S. Hartwell.

Deux voitures contenant l'une Mgr l'archevêque Janssens et le R. P. R. J. Fitzgerald, l'autre les R. P. P. O'Neil et Klein et MM. John Fitzpatrick et J. Ponder.

Venaient ensuite l'association de bienfaisance de St-Joseph, les orphelins de l'asile, au nombre de cent cinquante, des représentants de la compagnie de pompiers Crescent No 24, la Division No 311 des Catholic Knights of America, des représentants de la compagnie Hope Hook and Ladder No 3, de la compagnie Creole No 9, de la compagnie Phœnix No 8, de la compagnie Independent No 2.

Lorsque le défilé est arrivé à l'orphelinat, la plateforme a été occupée par ceux à l'intention desquels elle avait été dressée et la cérémonie a commencé par un discours du juge E. D. White.

Après la pose de la première pierre par l'archevêque, il a béni l'emplacement où doit s'élever l'église.

Celle-ci mesure 40x60 pieds. Sa construction est la réalisation d'un rêve longtemps caressé par la sœur Marie du Désert, la noble et vaillante supérieure de l'Orphelinat Ste-Marie dont elle a fait pour les pauvres abandonnés comme un second foyer où elle préside en mère aimante et dévouée de ces enfants sans parents.

Le comité de réception se composait de MM. le Dr. Charles L. Seeman, chairman, Thomas Gilmore, Pat Powers, Wm O'Neill, Joseph D. Bell, W. J. Lasster, John E. Elizardi, V. J. Botto, Joseph Cooper, Walter H. Wright, M. Dardis, E. W. Burdge, Dr. J. V. Gourdain, Jos. H. Lafaye, B. Otero, Hon. J. J. Finney, G. J. Theard, Gen. John Glynn, Jr., P. Everett, J. L. O'Connor, Matt O'Brien, Joseph Bruck, J. C. Calhoun, John E. Kelley, Matt J. Brown, C. Doyle, J. McLaughlin, R. Bienvenne, J. B. Bienvenne, J. B. Cuns, T. J. Rapier, Major L. L. Lincoln, C. Sport, John M. Coos, E. A. Richards, G. Sinclar, Judge P. McGloin, Capt. J. J. Mellon, J. L. Grasebolf, W. Colbert, M. Lafarge, Paul Vanton, R. L. Peints, A. Sambola, John Schlumbrecht, Wm. Enright, S. Hausner, W. J. Kerrigan, John F. Fisher, Louis Pfister, J. B. Simnott, F. F. Thriffley, John Mahoney, Nick Burk, H. Thoman, Frank Zengel, Henry Geers, F. S. Drolla, Dr. J. T. Delaney, H. Rolling, Major J. N. Augustin, Dr. G. Devron, C. Noel, P. Darcantel, J. Villavasso, V. Lambou, A. P. Marmongel, J. S. Savant, George Swarbrick, T. O'Meallie, Louis Roch, Sr., Wm. Fahey, Joseph Schuh.

Incendies.—La N. O. Coffin Manufactory située rue South Peters Nos 131, 133, 135, 137 et 139 a été détruite par un incendie. Pertes $60,000. Assurances $25,000.

—Hier matin à 4 heures, le feu a détruit rue Jackson No 231, un immeuble appartenant à Mme Annie Thomas et assuré $2,000 à la Mutual Insurance Company.

Le chef O'Connor ayant remarqué que la pompe de la compagnie Jefferson No 22 qui était le plus à proximité était arrivée en retard et n'avait fonctionné qu'après les autres, a suspendu de leurs fonctions les cinq employés de cette compagnie jusqu'à ce qu'ait été faite une enquête sur le motif de ce retard.

Les bijoux de l'ex-chef de police.—Tout le bruit qui a été fait au sujet de la succession du chef Hennessy et de la prétendue disparition de nombreux bijoux serait d'après une nouvelle version sans fondement aucun ainsi que l'affirment les amis de l'ex-chef, lesquels déclarent avoir souvent admiré des bijoux que leur exhibait M. Hennessey, mais ils ajoutent qu'ils ne lui appartenaient pas et que c'étaient seulement des objets volés retrouvés par lui ou ses agents et qu'il gardait dans son coffre-fort jusqu'à ce qu'ils lui fussent réclamés par les propriétaires.

C'est ainsi qu'il aurait eu pendant quelque temps en sa possession les diamants de Mme Haukins, évalués $10,000, ceux de Mme Warwick, d'une valeur presqu'égale et pour la recherche desquels il dépensa $700 ou $800 qui lui furent remboursés en deux versements par Mme Warwick; mais le dernier versement ($300) se fit longtemps attendre et M. Hennessy qui avait toujours les bijoux en sa possession, ne le reçut qu'un mois avant sa mort.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les amis de M. Hennessy aient vu ces diamants, et il est moins étonnant encore qu'ils n'aient pas figuré dans la succession, puisqu'ils ne lui appartenaient pas et qu'ils ont été rendus à leurs propriétaires.

Accident de voiture.—Hier soir, M. A. J. Hollander passait en voiture en compagnie de sa femme, au coin de l'avenue St-Charles et de la rue Général Taylor, quand le cheval a pris peur et, descendant la rue à toute vitesse, a entraîné la voiture contre un arbre, où elle s'est démolie. Mme Hollander a été jetée à terre et grièvement blessée. Elle a été conduite chez M. Boland, accoignure St-Charles et Général Taylor, où elle a reçu les soins d'un médecin.

"Yellow Kid" au Théâtre Olympique.—Ce soir, 5 mai, à 8 heures, le célèbre "Yellow Kid" fera sa première apparition au Théâtre Olympique, dans un acte en quatre tableaux, intitulé: "Yellow Kid et Cie." Tous les Italiens ont répondu par des injures.

Les autres ont été ensuite attaqués à coups de pierres et ont blessé l'un d'eux à la tête, un nommé Philip Corona, habitant rue Washington No 301.

Il leur a soigné par le Dr Menegre.

Les trois jolies dames ont ensuite frappé à coups de bâton Mme Penico, qui habite à la même succession.

Leurs noms sont John Baker, Stony Kaiser et Edward Cash.

Baker a été arrêté et reconnu par les Italiens.

Attaque nocturne. — Vendredi soir entre 9 et 10 heures, un musicien de couleur nommé St-Clair Ségur demeurant au No 470 de la rue Gravier, passait rue Franklin entre les rues Poydras et Perdido, quand il a été assailli par deux nègres dont l'un lui a porté à la tête un coup de "brass knuckles" qui l'a étendu sans connaissance.

Les deux individus ont alors profité de son étourdissement, pour lui voler une somme de $6. St-Clair est venu porter plainte au chef Gaster qui a chargé les détectives Flood et Littleton de faire une enquête à ce sujet.

Ceux-ci ont interrogé plusieurs témoins et ont appris que les coupables étaient, André Louis, âgé de 24 ans, demeurant au No. 375 1/2 de la rue Perdido, et Amos Anthony, âgé de 30 ans, demeurant au No 5 de la rue Howard.

Ils se sont mis à leur recherche, et hier dans la matinée vers 11 heures, ils les ont rencontrés au coin des rues St-Charles et Gravier et les ont mis en état d'arrestation.

Les deux prisonniers prétendent avoir été attaqués par St-Clair Ségur, qui, disent-ils, se trouvait sous l'influence de la boisson.

Arrestation.—Hier soir à 9 heures, les détectives Flood et Littleton et le constable Jno. R. Shephard de la paroisse Assomption, ont arrêté au coin des rues Liberté et Gravier, un nègre nommé Frank Johnson alias Oscar Royal, recherché par la police de cette paroisse, pour le meurtre d'un nommé Davey qui avait été assassiné en 1882.

A cette époque il était employé comme surveillant de Mr. Tom Cox, dans la paroisse Assumption. Un jour Johnson qui avait une très mauvaise réputation rentrait chez lui; il trouva dans la cour de sa maison, Davey un jeune nègre idiot âgé de 19 ans, et le tua, prenant qu'il avait des relations coupables avec sa femme.

Il fut arrêté et amené devant un juge de paix nègre qui le relâcha sur parole. Le lendemain matin au lieu de comparaître, il prit la fuite et ne fut retrouvé que trois ans après dans la paroisse Plaquemines.

On le juges deux fois devant un jury composé de onze blancs et un nègre, et deux fois les jurés n'ayant pu s'entendre il fut renvoyé en prison en attendant un nouveau procès.

Les preuves contre lui étaient concluantes, les jurés blancs avaient voté chaque fois pour qu'il fut pendu, mais le juré nègre avait voté pour l'acquittement.

Il y a deux ans, il fut relâché et mis sous $250 de caution fournis par sa sœur, mais il prit aussitôt la fuite. Le constable Shepherd se mis à sa recherche, et il y a environ quinze jours, il apprit que Johnson habitait à la Nouvelle-Orléans, au coin des rues Gravier et Liberté. Il vint en ville et hier soir se rendit au domicile du nègre, en compagnie des détectives et le mit en état d'arrestation.

Le shérif est arrivé juste à temps, car ce matin Johnson allait quitter la ville par le premier train. L'accusé nie sa culpabilité, mais il ne peut expliquer pourquoi il a quitté la paroisse le lendemain du crime. Il dit que pendant le temps qui s'est écoulé depuis le meurtre, il a été employé sur plusieurs bateaux comme chauffeur.

L'affaire Patorno.—Dimanche a eu lieu, à 4 heures de l'après-midi, la réunion de l'Association des Giovanni Bersaglieri, pendant laquelle devait être faite une enquête sur les accusations portées contre un de ses membres, M. Ch. Patorno. On sait que celui-ci avait demandé au maire la protection de la police. Il s'est présenté en effet, accompagné d'agents de police, mais la séance a dû être ajournée par suite de son insistance à vouloir mettre le désordre.

Accident.—Hier soir à 8 heures 30, un enfant de 10 ans, Robert Hunt, jouait avec un revolver, à la résidence de ses parents, No 235 rue Galvez, quand un coup et parti accidentellement et la balle l'a frappé au-dessous de l'œil droit, le blessant grièvement.

Menus faits.—M. H. Kaul, qui habite rue Laurel, No 139, a tiré hier matin sur un malfaiteur qui avait pénétré chez lui et l'a manqué.

—La compagnie des Waterworks a fait ouvrir, hier, la plupart de ses fontaines auxquelles une grande partie de la population s'est approvisionnée d'eau. Par suite de la sécheresse prolongée, on commence, en effet, à en manquer un peu partout et l'on a hâte de voir tomber la pluie.

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Les soulèvements en France.

Les événements à Fourmies.— Les victimes, femmes et enfants.—La colère populaire.—Le peuple et la troupe. — Demande d'enquête. — Courageuse intervention.

Paris, 3 mai—Les détails de l'affaire de Fourmies, provenant des troubles dûs à la question du travail, ont immensément augmenté l'importance de ce dramatique incident.

Le fait que quatre femmes, plusieurs enfants et huit hommes ont été tués sur les lieux des désordres, et que vingt autres ont été grièvement blessés, plusieurs mortellement, prête à cette affaire le caractère d'un massacre. Les soldats n'avaient été assaillis qu'avec des pierres et ils ont répondu par des volées successives de mousqueterie, en se servant du nouveau fusil Lebel, arme qui a infligé d'effroyables blessures.

Les maisons exposées à ce feu ont été criblées; et partout on trouve la preuve que les troupes se sont rendues coupables d'une barbarie atroce, inutile. La commotion populaire est intense et dans les centres ouvriers l'excitation se produit et vient grossir celle-là en y répondant.

Ce soir Fourmies est pratiquement en état de siège. La gendarmerie patrouille les rues et partout elle est accueillie par des clameurs de réprobation qui s'élancent de groupes d'hommes et de femmes surexcités.

On pourra juger de la tension du sentiment qui éclate par ce fait qu'on accueille la troupe avec ce cri: Vive la Prusse!

Les funérailles des victimes sont fixées à la date d'aujourd'hui; mais par suite du nombre énorme d'ouvriers qui arrivent d'autres industriels, le gouvernement a dû demander des renforts et ordonner la remise à demain de ces funérailles.

Aujourd'hui le préfet a refusé de recevoir une députation qui lui demandait le renvoi du régiment qui avait tiré sur la foule.

Une section de la gauche ainsi que les députés socialistes et boulangistes se joignent à cette protestation et réclament un vote de censure contre M. Constans, ministre de l'intérieur qu'ils rendent responsable du massacre. Une motion à cet effet sera faite demain à la Chambre des Députés.

La majorité de la droite et de la gauche approuve, dans leur ensemble, les mesures de répression prises par M. Constans dans le pays; mais ils seront en faveur d'une enquête sur la conduite de la troupe à Fourmies.

Les cercles parlementaires jugent cette affaire au point de vue de la situation du cabinet et de leurs relations respectives vis-à-vis de celui-ci. Ici et autre point on organise des assemblées publiques, dans le but de protester contre l'action trop précipitée des autorités.

Les mouvements des gouvernements allemand et autrichien, à l'effet d'isoler la France commercialement, commence à alarmer plus sérieusement le cabinet français. Des dépêches de l'ambassade française à Vienne portent que l'Allemagne a ouvert avec la Russie des négociations ayant pour objet de s'assurer la coopération des russes dans l'union commerciale projetée.

L'entente avec la Russie semble improbable, à première vue, mais, aux temps

Rome, 2 mai.—Le Livre Vert relatif à l'acte de huit lieu à la Nouvelle Orléans comprend 24 dépêches, allant du 14 mars au 28 avril. Il en appert que depuis le début de cette affaire le gouvernement italien a persisté à demander que des procédures criminelles fussent ouvertes contre les lynchers et qu'une indemnité fut payée aux familles des victimes. L'expression: *traduite en justice* revient dans les dépêches officielles comme dans les lettres privées du baron Fava. Les principales communications ont déjà été publiées.

A la suite de la Note de M. Blaine, du 14 avril, ce Livre Vert se termine par un télégramme du marquis de Rudini au marquis Imperiali. En voici le texte:

"J'ai maintenant sous les yeux une Note à vous adressée par le secrétaire Blaine, à la date du 14 avril. La lecture m'en a causé une impression pénible.

Je n'insisterai sur l'écart des usages diplomatiques qu'a fait M. Blaine, en n'hésitant point à se servir d'une partie d'un de mes télégrammes, strictement confidentiel, afin d'ésorter une question clairement définie dans nos documents officiels, lesquels seuls possèdent une valeur diplomatique.

"Je ne m'attacherai pas non plus à démontrer que dans ma dépêche du 24 mars les mots: "le châtiment des coupables", placés à tort à la conclusion du langage télégraphique, signifiaient effectivement et uniquement que deux poursuites devraient être commencées afin que les individus jugés coupables ne puissent échapper à ce châtiment. Bien au-dessus de tout argument astucieux domine le fait que jusqu'ici le gouvernement fédéral apprécie la valeur de nos demandes, mais que jusqu'ici il ne se rend point à ces légitimes demandes.

M. Blaine a raison quand il dit qu'un paiement d'indemnité aux familles des victimes est subordonné à la preuve faite que le traité a été violé; mais nous nous refusons à croire qu'il considère que le fait de pareille violation a besoin d'autres preuves encore. Des sujets italiens, acquittés par des jurés américains, ont été massacrés dans la prison d'un Etat sans qu'aucune mesure ait été prise pour les défendre. Quelle autre preuve attend donc le gouvernement pour établir la violation d'un traité qui stipule expressément la constante protection, la constante sécurité des sujets des parties contractantes.

"Nous avons établi que nous n'avons jamais rien demandé autre chose que l'ouverture de poursuites régulières. A ce sujet la première note du baron Fava, datée du 10 mars contenait la formule même du télégramme adressé le même jour par M. Blaine, et par l'ordre du président Harrison au gouverneur de la Louisiane.

Et cependant voilà que, dans sa Note du 4 avril, M. Blaine se tait sur ce sujet qui est véritablement le pivot du débat. Nous nous trouvons donc dans la triste nécessité de conclure que ce qui, pour tout autre gouvernement, serait considéré comme l'accomplissement du strict devoir civil, est impossible au gouvernement fédéral.

"Il est temps d'en finir avec cette vaine controverse. L'opinion publique, ce juge souverain, saura indiquer une équitable solution de ce grave problème. Nous avons affirmé et nous affirmons de nouveau notre droit primordial. Que le gouvernement fédéral réfléchisse, de son côté, s'il convient à